

Vaudois!

N°2 - 30 avril 2025

Le média d'opinion libérale-radical

Trois magistrats, une voie

Crise institutionnelle, comptes déficitaires: le Canton traverse une période sensible. Pour *Vaudois!*, les conseillers d'Etat Christelle Luisier, Isabelle Moret et Frédéric Borloz reviennent sur la réorganisation des départements, le bilan de l'Alliance et leur volonté de dialogue avec leur famille politique

Pages 4-6



Photo: Petar Mitrovic

Opinion

S'inspirer du privé: le plaidoyer de la présidente de la Comm. des finances

Page 7



Ma section

Découverte de la section de Cossonay, à un an des élections communales

Page 13



Portrait

Pauline Blanc, nouvelle vice-présidente des Jeunes libéraux-radicaux suisses

Pages 14-15



Trait d'union



Par
Nasrat Latif
Rédacteur en chef

Vous avez été nombreux à réagir à notre premier numéro; encouragements chaleureux, questionnements légitimes, critiques directes. Ils dé-

montrent une chose essentielle: ce journal est vivant – à l'image du parti – mais aussi attendu, et même nécessaire. Car c'est précisément dans les périodes chahutées, comme celle que traverse actuellement notre Canton, que le rôle d'un média politique prend tout son sens.

Par un concours de circonstances, *Vaudois!* s'est ainsi vu confier dès sa naissance un rôle crucial: celui de trait d'union qui éclaire et nourrit la réflexion, entre la direction du PLR Vaud, ses élus et ses membres. Ce journal n'a pas pour vocation d'imposer un point de vue officiel mais bien d'ouvrir un espace de dialogue, dans le respect des valeurs libérales-radicales. Aujourd'hui comme demain, nous continuerons à forger l'identité de ce titre à vos côtés, car un média politique évolue nécessairement avec son temps et son lectorat.

Dans cet esprit, nous poursuivrons notre engagement à donner la parole aux différentes sensibilités de notre famille politique, en favorisant cette diversité d'opinions qui fait notre richesse. Ce numéro en est le reflet avec, par exemple, les conseillers d'Etat Christelle Luisier, Isabelle Moret et Frédéric Borloz qui livrent une lecture commune de la crise institutionnelle et des finances cantonales, alors que Florence Gross, présidente de la Commission des finances, appelle à davantage d'efficacité publique, inspirée du secteur privé.

Les échanges et débats internes, s'ils peuvent parfois être vifs, témoignent d'un engagement sincère et d'une volonté partagée de faire progresser nos idées. Ils sont indispensables pour affirmer plus fortement encore notre action auprès des citoyens.

Courrier des lecteurs

A la lecture du premier *Vaudois!* que je viens de recevoir, je vous dis bravo et enfin. Tout autre commentaire est superflu.

Freddy Mariaux - Nyon

La dernière page du journal n°1 de *Vaudois!* me laisse un goût de... Dans quelle sordide vulgarité le PLR est-il tombé pour prendre comme exemple le baiser sur la bouche entre dirigeants, usage propre à l'Union soviétique? Reproduire une telle image avec des politiciens suisses est non seulement ignoble, mais peut être perçu comme une provocation reflétant le climat de russophobie actuel (...). Qu'il est loin le temps des radicaux Delamuraz et autres Pidoux qui pratiquaient une politique de débat tout en finesse et subtilité.

Jean-Pierre Sueur
Ancien syndic du Mont-sur-Lausanne

Bonne route avec votre nouveau journal! Restez libre des couards du *politically correct* et continuez d'aimer notre canton. Car les idées, ça plaît mais les valeurs, ça oblige.

Philippe Pidoux
Ancien conseiller d'Etat et ancien conseiller national

Exprimez-vous!

Votre avis nous intéresse. Envoyez votre courrier à contact@vaudois.media ou à **Journal Vaudois!, PLR Vaud, place de la Riponne 1, 1005 Lausanne**. La rédaction se réserve le droit de raccourcir les textes, qui doivent être signés. Aucune lettre anonyme n'est publiée.

SOMMAIRE

■ **Florence Bettschart-Narbel**
Présidente du PLR Vaud

Page 3

■ **Actualité**
Luisier, Moret, Borloz: unis dans l'action
Pages 4-6

■ **Florence Gross**
Prés. de la Commission des finances
Page 7

■ **Johanne Gurfinkiel**
Secrétaire général de la CICAD
Page 8

■ **Mathieu Maillard**
Directeur Maillard Immobilier
Page 9

■ **Jacqueline de Quattro**
Conseillère nationale
Page 10

■ **Parti pris**
Jérôme Thuillard et Josephine Byrne Garelli
Pages 11-12

■ **Ma section**
Cossonay
Page 13

■ **Portrait**
Pauline Blanc
Pages 14-15

■ **IA Point comme nous**
Trump franchissant le Grand-St-Bernard
Page 16

Le PLR n'a rien à gagner de la situation actuelle



Par
Florence
Bettschart-Narbel
Présidente PLR Vaud,
Députée

La situation actuelle autour de la réorganisation du gouvernement place l'ensemble du paysage politique vaudois dans une position inconfortable, et le PLR Vaud, en particulier, se retrouve entraîné dans une tempête dont il n'est ni à l'origine, ni le bénéficiaire. Cette affaire provoque des remous politiques, médiatiques et institutionnels qui nuisent au bon fonctionnement du Conseil d'Etat et de l'ensemble de l'administration.

Pour le PLR, cette séquence est tout sauf opportune. Le parti, qui se bat dans de nombreux domaines comme la fiscalité, la santé, la mobilité, l'agriculture, l'efficacité de l'Etat ou encore les conditions-cadres pour nos entreprises, se voit contraint de naviguer dans une atmosphère empoisonnée, entre suspicion généralisée et climat de défiance. Ce contexte parasite les débats de fond, détourne l'attention des citoyens et fragilise la crédibilité de tous ceux qui sont engagés dans la gestion du canton. Le PLR n'a clairement aucun intérêt à l'escalade actuelle.

Dans cette période troublée, le PLR tient à rappeler son attachement à une gouvernance sérieuse, efficace et exemplaire. Nos conseillers d'Etat prennent

leurs responsabilités. Ils ne cherchent ni à fuir, ni à se cacher. Bien au contraire: ils poursuivent leur travail avec rigueur, dans un esprit de service public, conscients de l'attente des citoyens pour une action politique crédible, claire et stable. Ce sens des responsabilités, dans une période marquée par les incertitudes, est fondamental pour préserver la continuité de l'action publique.

«Le moment est mal choisi pour les divisions internes ou les règlements de comptes. Nous devons faire bloc, non pas par esprit partisan, mais parce que la situation l'exige»

Il est d'autant plus important, dans ce contexte, que notre parti reste uni. Trop souvent, nous avons tendance à nous autocritiquer avec une ferveur presque supérieure à celle de nos adversaires. Cela doit cesser. Le moment est mal choisi pour les divisions internes ou les règlements de comptes. Nous devons faire bloc, non pas par esprit partisan, mais parce que la situation l'exige.

Nous nous sommes battus pour construire cette majorité de droite avec l'Alliance vaudoise — et nous comptons bien la conserver. Le PLR doit parler d'une voix claire, fidèle à ses valeurs: intégrité, exigence et respect de nos institutions et de l'Etat de droit.

Le PLR continuera donc à défendre, sans relâche, une gouvernance digne, exigeante et tournée vers l'avenir. Cette exigence ne relève ni de l'acharnement ni de la stratégie: elle découle d'un principe simple mais essentiel — celui de la confiance à préserver entre les citoyens et leurs autorités. Dans cette affaire, le PLR n'a rien à gagner politiquement — mais il a tout à perdre à se désunir ou à se disperser. Il est temps de rester concentrés, solides, et fidèles à ce que nous sommes: un parti de responsabilité, de solutions, et de cohésion.

Publicité

Machines-Services - Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes
marques de tondeuses,
tronçonneuses, fraiseuses,
scarificateurs, débroussailluses,
machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.com

Luisier, Moret, Borloz: unis dans l'action

Par
Nasrat Latif

Photos:
Petar Mitrovic

Crise institutionnelle, finances dans le rouge, réorganisation: les conseillers d'Etat Christelle Luisier, Isabelle Moret et Frédéric Borloz livrent leur analyse de la situation, défendent le bilan de l'Alliance et appellent à faire front commun

Les conclusions du rapport d'analyse externe mené par Jean Studer, ancien président de la Banque nationale suisse, ont provoqué une véritable onde de choc. En cause, notamment: des relations personnelles ayant «porté atteinte à l'Etat dans son bon fonctionnement», une demande jugée «illégal» de l'ancienne cheffe du Département des finances et de l'agriculture visant à annuler des taxations entrées en force, ainsi qu'une possible violation du secret de fonction.

Retrouver la sérénité

Face à cette situation exceptionnelle, le Conseil d'Etat a procédé à une réorganisation de ses départements (*lire en-cadré*). Frédéric Borloz assure que malgré la crise, «le gouvernement a continué de fonctionner durant toute cette période». Quant à la présidente Christelle Luisier, elle souligne l'importance du dialogue et du débat: «Un gouvernement de coalition permet une confrontation d'idées et nous oblige à prendre nos responsabilités, à trouver un chemin ensemble». D'autant plus, comme le rappelle Isabelle Moret, que «les défis à relever sont importants afin de maintenir la prospérité du canton. Ces enjeux méritent

toute notre attention et la sérénité nécessaire pour prendre les bonnes décisions».

Bilan de l'Alliance

La droite a retrouvé la majorité au gouvernement grâce à l'Alliance vaudoise réunissant PLR, UDC et Centre lors des dernières élections. Quel bilan les magistrats PLR tirent-ils de cette collaboration, à mi-lé-

gisature? Christelle Luisier: «Nous avons mené un travail de fond, notamment sur des dossiers clés tels que la relation avec les communes, les écoles et la formation professionnelle ainsi que la fiscalité. Durant la campagne, nous nous étions engagés à diminuer les impôts de 250 millions de francs, ce que nous avons réalisé par une feuille de route de 330 millions de réduction, soit l'équivalent de 11 points d'impôts». Elle ajoute: «En parallèle, nous avons constaté un problème au sujet du bouclier fiscal et y avons remédié de manière institutionnelle et légale». La présidente du Conseil d'Etat, qui rappelle que seule «une droite unie peut gagner», souligne également les priorités actuelles: le maintien de l'attractivité du canton grâce à des conditions-cadres



Les conseillers d'Etat Frédéric Borloz, Christelle Luisier et Isabelle Moret [de g. à d.]



«Nous avons traversé une phase difficile. Nous sommes disposés à échanger et à débattre avec vous car c'est ainsi que nous pourrions mener les politiques qui nous tiennent à cœur et gagner les prochaines élections»

Christelle Luisier



solides, tout en faisant preuve de «rigueur et d'efficacité afin d'éviter une dégradation des finances».

Une situation financière préoccupante

Les finances cantonales ont basculé dans le rouge. En deux ans, les comptes de l'Etat sont passés d'un excédent de 414 millions en 2022 à une perte de 369 millions en 2024. Le cadre légal, appelé «petit équilibre», impose des mesures d'assainissement d'un montant équivalent – une première depuis 22 ans.

Des comptes présentés cette année par Frédéric Borloz, à la tête des Finances jusqu'au 31 mai: «Le Conseil d'Etat a pris les mesures nécessaires et fait des économies immédiates à hauteur de 94 millions. Globa-

lement, des mécanismes automatiques pèsent lourd dans le budget. Nous les évaluons, tout comme nous devons rechercher davantage d'efficacité».

Un lien fort avec le parti

La relation entre les magistrats et le parti constitue également un enjeu essentiel. Comment réagiraient-ils si le PLR exprimait des réserves à l'égard de l'action du gouvernement? Tous affichent sérénité et attachement à leur rôle. Frédéric Borloz: «Nous sommes une famille. Et dans une famille, il peut y avoir des divergences mais elle doit avant tout rester unie, c'est ainsi qu'elle est forte. Les facteurs de désunion sont nombreux en ces temps troublés, et nous devons les dépasser».

Suite en page 6 ►

Isabelle Moret est une fervente partisane du dialogue. Comme ancienne parlementaire fédérale et vice-présidente du PLR Suisse, elle se dit particulièrement sensible aux rôles et aux fonctions des uns et des autres sachant que «in fine, nous partageons les mêmes valeurs».

Enfin, la présidente du gouvernement Christelle Luisier s'adresse directement aux membres du parti: «Nous avons traversé une phase difficile. Nous sommes disposés à échanger et à débattre avec vous, car c'est ainsi que nous pourrions mener les politiques qui nous tiennent à cœur et gagner les prochaines élections. Nous devons tous tirer à la même corde avec le PLR».

Réorganisation des départements

Dès le 1er juin 2025:

- Christelle Luisier dirigera le département en charge des finances, du territoire et du sport
- Frédéric Borloz prendra la tête de l'enseignement, de la formation professionnelle et des relations avec les communes
- Isabelle Moret conserve le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine
- Valérie Dittli hérite du département en charge de l'agriculture, de la durabilité et du climat et du numérique
- Nuria Gorrite sera à la tête du département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines

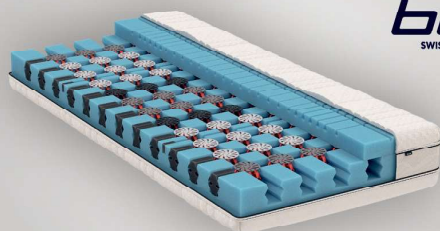
La dénomination et l'organisation des autres départements restent identiques.

Publicité

Confort-lit

36
ans

Nous vous conseillons avec soin
pour trouver la **literie idéale**



bico
SWISS SINCE 1861

YVERDON
LAUSANNE
GIVISIEZ

Av. de Grandson 60
Rue Saint-Martin 34
Route des Fluides 3

024 426 14 04
021 323 30 44
026 322 49 09

www.confort-lit.ch

Finances vaudoises: faire mieux avec moins



Par
Florence Gross

Députée,
Présidente de la
Commission des
finances

Le déficit annoncé pour les comptes 2024 n'est une surprise pour personne: la situation financière de notre Canton s'est péjorée ces dernières années. Elle devient aujourd'hui très préoccupante, et les efforts à fournir nécessiteront des réflexions approfondies de la part du gouvernement. Le parlement a également une responsabilité majeure: il ne sera plus possible à l'avenir de valider «les yeux fermés» de nouvelles politiques publiques, notamment celles impliquant des augmentations de postes.

Les préfinancements et prélèvements dans les capitaux propres divers ont permis, tant lors des exercices de budget que de comptes, de tenter de maintenir un équilibre. Toutefois, non: l'Etat n'est pas assis sur des milliards. Il faudra qu'un jour chacun – y compris bon nombre de députés – fasse la différence entre trésorerie et exploitation! Pour créer des capitaux propres – ou, plus simplement, des réserves – il faut réaliser un bénéfice. Or, en cette période déficitaire, la tendance est au contraire de puiser dans ces réserves qui, faut-il le rappeler, ne sont pas infinies.

Bâtir un budget et, pire encore, financer des politiques publiques sur la base de revenus

hypothétiques, comme les dividendes versés par la BNS, ne peut plus être une sinécure.

Certes, des événements extraordinaires comme la guerre en Ukraine ou la pression migratoire liée à l'asile sont souvent invoqués pour justifier la hausse des charges de 4,9%. Il n'empêche que le Canton reste champion, comparé à ses voisins, dans la progression de dépenses. L'Etat doit assumer ses tâches régaliennes, mais les contribuables apprécieront sans doute que l'on cesse de promouvoir des dispositifs tels que les «séances photos gratuites pour les seniors», les programmes de «soutien aux jeunes dans leurs relations amoureuses», et autres exemples quasi hebdomadaires.

Limiter la croissance des charges est donc une tâche prioritaire, que devront assumer ensemble Conseil d'Etat et Grand Conseil. La Commission des finances, et notamment ses membres PLR, devront veiller à ce que les mesures prises afin de concrétiser cette réduction ne soient pas finalement transformées en risques, via l'acceptation de crédits supplémentaires. Rappelons que le budget 2025 prévoit déjà 303

millions de déficit, une hausse des charges de 5,4% et, surtout, des risques hors budget estimés à 776 millions.

«Les contribuables apprécieront sans doute que l'on cesse de promouvoir des dispositifs tels que les séances photos gratuites pour les seniors ou les programmes de soutien aux jeunes dans leurs relations amoureuses»

L'exemplarité de l'Etat-employeur n'aura pas d'autre choix que de s'inspirer de l'efficacité du secteur privé. Car je reste persuadée qu'il est possible de faire tout aussi bien, voire mieux, avec moins. Et dans un premier temps moins, avec moins d'employés. Le PLR, à la tête des Finances, saura relever ces défis avec les valeurs qui le définissent – et, avant tout, le sens des responsabilités.

Publicité



cl' Silence acoustique 

Bureau d'études

A l'écoute de votre silence

Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement

021 601 44 59
www.dsilence.ch

Quand la haine s'exhibe, la société ne peut rester spectatrice



Par
**Johanne
Gurfinkiel**

Secrétaire général
de la Coordination
intercommunautaire
contre l'antisémitisme
et la diffamation
(CICAD)

Combien d'actes antisémites faudra-t-il encore subir avant de réagir collectivement? Les chiffres de la CICAD sont sans appel: en 2024, les actes antisémites ont explosé en Suisse romande. En ligne, les discours de haine prolifèrent, libérés par l'anonymat. Dans les rues, on assiste à une inquiétante montée des agressions, des insultes et de la stigmatisation.

Des événements récents donnent la mesure de ce basculement. Le 8 mars à Lausanne, lors de la manifestation pour les droits des femmes, des militantes venues exprimer leur solidarité avec les Israéliennes victimes de viols et de massacres le 7 octobre ont été exclues du cortège. A Payerne, pendant les Brandons, des vitrines ont été souillées de slogans racistes; des figures caricaturales de juifs orthodoxes obsédés par l'argent ont été exhibées sans honte, sous couvert de tradition carnavalesque. Le 12 avril, à Lausanne et Genève, des manifestations de soutien à Gaza ont donné lieu à l'exhibition des visuels et slogans ouvertement antisémites arguant de l'antisionisme; imaginant que cette posture était devenue acceptable.

Faut-il rappeler que relayer des stéréotypes, invisibiliser

les victimes juives ou appeler à l'effacement d'un Etat ne relève pas de la critique légitime, mais d'une haine ancienne qui se répète avec de nouveaux habits?

Certaines voix aussi au PLR refusent de se taire. Florence Bettschart-Narbel a cosigné une interpellation sur l'UNIL; Nicolas Suter a dénoncé «l'antisémitisme vertueux»; Eliane Aubert a questionné l'utilisation de locaux publics transformés en lieux de propagande; Guy Gaudard n'a eu de cesse de se mobiliser également pour faire bouger les lignes.

Le combat contre l'antisémitisme ne concerne pas seulement les juifs. Il nous concerne toutes et tous. Défendre une société libre, c'est refuser les silences coupables, les lâchetés collectives et les complaisances idéologiques.

Le réveil, c'est maintenant.

Publicité

Le Bulletin

Partez à la rencontre des Jeunesses campagnardes!

Découvrez les chroniques de:

- Christelle Luisier
- Olivier Meuwly
- Lucie Theurillat
- Daniel Turin
- Nadège Devaud
- Yann Stucki

Conférence-débat exceptionnelle
GILLES KEPEL
21 mai 2025
Info sur notre site internet

www.cercle-democratique.org

L'arbre qui cache la forêt



Par
**Mathieu
Maillard**

Directeur
Maillard Immobilier

En terres vaudoises, les arbres sont devenus un casse-tête pour quiconque envisage la réalisation d'un projet immobilier, une extension de sa maison ou qui veut, simplement, assurer la sécurité de sa parcelle.

On ne compte plus les articles de presse racontant les mésaventures de propriétaires ou de professionnels de l'immobilier se heurtant à l'admini-

nistration et/ou à des associations de sauvegarde, voire un voisinage échaudé par leur projet. Citons, au hasard, le Parc du Castellet à Pully, actuellement en sursis malgré un permis de construire validé en 2023 déjà! Ou ce couple d'octogénaires qui vit un enfer à cause d'un pin parasol à Echandens, ou encore le groupe Orlati sommé de replanter 43 arbres à Epalinges. Sans parler des places de parc qui disparaissent au profit de plantations.

Loin de moi l'idée de remettre en question l'intention générale de sauver des arbres. Je relève toutefois une dérive – un danger même – envers la propriété privée. Il revient aux communes de réglementer et d'assurer l'application de la loi cantonale. Certaines dérogations peuvent être octroyées s'il

existe des risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés ou d'impératifs de construction ou d'aménagement.

Et c'est là, sur ce dernier point (qui n'est pas toujours respecté) que je souhaite mettre en garde: vouloir à tout prix conserver un arbre au mépris des possibilités de construction d'une parcelle revient à entraver les droits de la propriété. Et cela va même à l'encontre de la loi sur l'aménagement du territoire, pourtant acceptée par le peuple alors que les efforts en lien avec l'arborisation sont réels de la part des professionnels et des propriétaires.

J'appelle de mes vœux une administration partenaire des projets immobiliers, aujourd'hui plus que jamais, permettant de valoriser les potentiels constructibles et intégrant, à grands frais s'il le faut – on vivra avec – des plans de compensation importants, au lieu de refuser des permis de construire.



Publicité

Votre partenaire pour vos
recrutements de cadres
et d'ingénieurs



Christophe.Andreae@jrmc.ch
+41 79 447 47 94

JRMC Lausanne

& ASSOCIÉS
MANAGEMENT CONSULTANTS

Imposition individuelle: assez de luttes partisanses!



Par
Jacqueline
de Quattro
Conseillère nationale

Enfin une bonne nouvelle en cette période troublée: grâce au PLR, le Conseil national puis le Conseil des Etats ont accepté l'imposition individuelle. Il était temps.

Mais la partie n'est pas gagnée. Il reste des divergences entre les deux Chambres. Et nous ne sommes pas à l'abri d'une surprise. Si la gauche et le Centre s'allient, avec la bénédiction de l'UDC, la réforme pourrait capoter. Ce serait un retour au statu quo. Une absurdité!

Car la société a évolué et il devient urgent de mettre en place un système fiscal qui corresponde aux réalités sociales de notre pays. C'est ce qu'ont fait les femmes libérales-radicales en proposant, par le biais de leur initiative populaire, une imposition individuelle indépendante de l'état civil. Une proposition reprise ensuite par le Conseil fédéral.

Ce nouveau régime, très important en matière d'égalité des droits, présente de nombreux avantages. D'abord, il renforce les intérêts de la famille. L'imposition individuelle vise à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, sans pour autant discriminer un mode de vie particulier. Les femmes qui choisissent de ne pas travailler ne seront pas pénalisées.

De plus, les déductions fiscales pour les frais de garde, ainsi que les aides pour les crèches et l'accueil de jour des enfants ne seront pas supprimées. Notre politique familiale n'est pas fragilisée mais vivra avec son temps.

Un atout aussi pour les femmes. Elles pourront mieux intégrer ou réintégrer le marché du travail et élever leur taux d'activité, si elles le désirent. Sur les 137 000 femmes qui restent aujourd'hui à la maison, 55% d'entre elles souhaiteraient reprendre un emploi, à condition d'avoir de bonnes incitations fiscales comme l'imposition individuelle.

Une plus-value enfin pour notre économie qui a un grand besoin de main-d'œuvre. Il pourrait manquer un demi-million de travailleurs qualifiés d'ici 2030. Il n'est pas raisonnable que nos entreprises soient privées de personnel féminin qualifié alors qu'elles peinent à recruter. En outre, il a été démontré que la diversité dans les équipes favorise la productivité, l'innovation et contribue à créer une culture de travail confiante et collaborative.

Sans oublier qu'une plus grande participation des femmes au marché du travail ferait progresser le produit intérieur brut (PIB) et par conséquent les recettes fiscales et celles de la sécurité sociale. Les femmes pourraient se constituer une retraite suffisante et ne plus dépendre des prestations complémentaires. Car quand elles diminuent ou abandonnent leurs activités pour s'occuper des enfants, elles cotisent moins à la prévoyance professionnelle.

Le dossier revient au National, avec pour mission de rétablir un

barème d'imposition qui privilégie le pouvoir d'achat de la classe moyenne. Aux querelles partisanses, opposons le progrès afin que l'imposition individuelle voie enfin le jour.

«Les femmes pourront mieux intégrer ou réintégrer le marché du travail et élever leur taux d'activité, si elles le désirent. Sur les 137 000 femmes qui restent aujourd'hui à la maison, 55% d'entre elles souhaiteraient reprendre un emploi, à condition d'avoir de bonnes incitations fiscales comme l'imposition individuelle»

Publicité

**Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion**

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@pau.ch - www.pau.ch

Le PLR en action au Grand Conseil

Par
Jérôme Thuillard

Secrétaire général
PLR Vaud,
Conseiller communal
Romanel-sur-Lausanne

Santé, politiques sociales, marchés publics et mendicité: tels sont les thèmes qui ont occupé la députation ces dernières semaines. Morceaux choisis

Santé tout d'abord, avec la motion de la Présidente **Florence Bettschart-Narbel**, justement intitulée: «Stoppons les frais du dossier électronique du patient» - ou DEP, pour les initiés. L'objectif, louable, de rationaliser les coûts n'a pas été atteint, alors que son déploiement a coûté, jusqu'en 2022, la bagatelle de 24 millions de francs (au bas mot!). Ajoutons à cela que la



Poste a résilié le contrat qui liait à l'organe intercantonal de gestion du DEP. Un signal clair qu'il est temps de remettre les priorités en ordre.

Marchés publics ensuite, avec une motion du vice-président Gregory Bovay. Elle s'intéresse aux pratiques en vigueur dans le milieu de la construction publique, et propose de renforcer l'exemplarité attendue de la part du secteur public en interdisant la sous-enchère salariale et sociale. Le texte propose une modification de la loi afin que le personnel du soumissionnaire retenu, ainsi que ses sous-traitants, soit tenu de produire une carte attestant de la conformité aux pratiques sociales et salariales en vigueur. Fait rare, la motion a été cosignée par l'ensemble des groupes politiques, à l'exception de l'extrême gauche.

Gregory Bovay a également déposé un postulat demandant la publication d'un rapport explicitant les conditions d'accès aux Espaces de consommation sécurisés (ECS). Ces locaux d'injection accueillent de nombreux usagers qui ne résident ni à Lausanne ni dans ses environs, alors même que la Ville et le Canton



les subventionnent. Ils'agit donc de conditionner l'octroi de cette subvention à des critères d'accès précis. Sans surprise, le texte a été moins soutenu que le précédent de l'autre côté de l'hémicycle...

En outre, et comme annoncé dans la première édition de Vaudois!, Elodie Golaz Grilli a déposé son interpellation concernant le respect des procédures de nomination des chefs de service du CHUV.

Enfin, le 1er octobre 2024, le Grand Conseil adoptait une modification de la loi sur la mendicité, grâce au travail intensif du PLR. Cette décision a ensuite fait l'objet d'un recours à la Cour constitutionnelle - rejeté le 3 avril 2025. Notre travail législatif a donc porté ses fruits, et nous l'avons salué aux côtés des sections de Lausanne, Yverdon, Vevey et Aigle.

L'agriculture mise à mal

Une motion issue de la gauche et des Vert'libéraux allant plus loin que l'initiative «biodiversité» a été renvoyée au Conseil d'Etat. Le problème? Alors que la minorité, emmenée par le vice-président du PLR Vaud **Loïc Bardet**, proposait le classement du texte, c'est bien l'unanimité du groupe vert'libéral qui a permis le renvoi. L'initiative avait pourtant été refusée par plus de 60 % des votants au niveau fédéral.

Santé publique: une intervention en appelle d'autres



Par
**Josephine
Byrne Garelli**
Députée

Le 12 mars 2024, j'ai déposé une interpellation faisant suite à la publication du rapport de la Cour des comptes, qui a révélé l'existence de postes financés par le CHUV au profit de la Direction générale de la santé (DGS), ainsi que des fonds hors comptes de l'Etat gérés par la Centrale d'encaissement des établissements sanitaires vaudois, également à la faveur de

la DGS. La réponse du Conseil d'Etat n'a pas été satisfaisante car elle a été rédigée par le Département de santé et des affaires sociales, alors même que les questions posées s'adressaient au Département des finances, et concernaient l'ensemble des départements et services de l'Etat.

Lors du traitement de l'objet au Grand Conseil, le groupe PLR a annoncé que, compte tenu de la péjoration des finances cantonales, il reviendrait avec de nouveaux textes pour obtenir des précisions sur les pratiques dénoncées par la Cour des comptes. Deux postulats actuellement en préparation s'en chargeront prochainement.

Ces textes ont été élargis: ils concernent non seulement les départements et services de

l'Etat, mais également le CHUV, l'UNIL et les entités tierces subventionnées par le Canton. Parallèlement, une interpellation sera également déposée pour dénoncer la surcharge bureaucratique des médecins en milieu hospitalier, dans le but de contribuer à la diminution des coûts de la santé.

Enfin, sur proposition du PLR genevois et à la demande de la direction du parti vaudois, Catherine Labouchère, présidente de la Commission santé et social du PLR Vaud, a formulé un postulat sur la transition de genre. Il vise à garantir un consentement réellement éclairé, un encadrement professionnel approprié ainsi que le respect de l'autorité parentale dans le cadre de ces parcours complexes.

Stationnement à Yverdon

Le 18 mai, la population yverdonnoise se prononcera sur deux visions du stationnement en vue de la végétalisation de la place d'Armes. Le PLR, aux côtés du PVL et de l'UDC, appelle à voter en faveur de l'initiative populaire visant la construction d'un parking souterrain d'environ mille places. Le contre-projet mettrait en péril les commerces, poussant les clients à consommer davantage en périphérie.

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

**Rejoignez-
NOUS!**



Agenda du PLR Vaud

25 juin 2025

► **Congrès** - Crissier

24 août 2025

► **Brunch**

4 septembre 2025

► **Université d'été**
Pully, GastroVaud

1er octobre 2025

► **Congrès** - Nyon

20 novembre 2025

► **Repas de soutien**

27 novembre 2025

► **Congrès**

Cossonay en ordre de marche pour 2026



Campagne des élections communales 2021

Par
La Rédaction

La section PLR de Cossonay se prépare activement en vue des élections communales de 2026. Si le groupe PLR est majoritaire au sein du Conseil communal

de La Sarraz, la situation est différente à Cossonay, où c'est la liste CossEntente qui tient les rênes.

Un paradoxe selon Etienne Martin, nouveau président de la section, élu en mai 2024: «La majorité des élus de CossEntente ne souhaitent pas afficher leur couleur politique, bien que 90% d'entre eux votent au centre-droit. Cela nous permet toutefois de nous opposer efficacement à la gauche». Son objectif pour 2026: maintenir le représentant PLR à la Municipalité et augmenter «largement» les élus PLR au législatif, où le parti ne compte actuellement que 6 conseillers communaux sur 55.

Les thèmes de campagne sont déjà bien identifiés. Etienne Martin cite en priorité le maintien d'un «taux d'impo-

sition raisonnable», suivi par la mobilité – notamment l'installation d'un écran d'information à l'entrée de Cossonay – et bien sûr l'urbanisme: «La ville a grandi beaucoup trop vite et les infrastructures peinent à suivre. Aujourd'hui, certaines classes d'école se tiennent dans des containers!».

La section de Cossonay a entamé ses préparatifs dès septembre 2024, avec une conférence du conseiller d'Etat Frédéric Borloz sur l'école, qui a rassemblé plus de 70 personnes. L'opération sera renouvelée à la rentrée, cette fois autour de la place des femmes en politique (*lire encadré*). Une présence renforcée sur le terrain lors des votations est également prévue dans les mois à venir.



Visite de la section PLR Cossonay chez Holcim

Agenda de la section de Cossonay

19 juin 2025

► Assemblée générale

10 septembre 2025

► Conférence de Anouck Saugy, présidente des Femmes libérales-radicales vaudoises

27 novembre 2025

► Organisation du Congrès cantonal du PLR Vaud

Pauline Blanc, la jeunesse en action



Par
Caroline Forge

Photos:
Petar Mitrovic

Pauline Blanc ne considère sa jeunesse ni comme un tabou ni comme un totem. Elue au Conseil communal de Lausanne à 19 ans, elle vient de prendre la vice-présidence des Jeunes PLR suisses

Pauline Blanc est à l'image de sa génération: active, connectée et engagée. Sourire aux lèvres, elle prend place à la terrasse d'un café pour évoquer ses engagements politiques, de son mandat électif à Lausanne à ses nouvelles responsabilités à l'échelle fédérale.

Une affaire de famille, mais pas seulement

Issue d'une famille recomposée, Pauline Blanc a suivi l'exemple de son père qui fut également conseiller communal à Lausanne jusqu'en 2006,

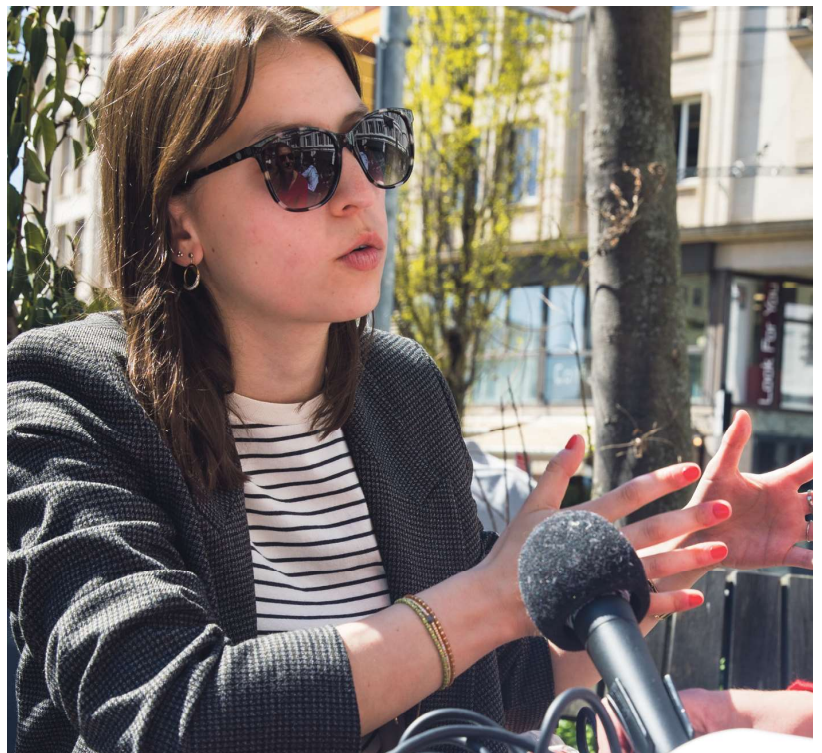
sous les couleurs du PDC (devenu Le Centre). «La politique est une passion que nous partageons, même si j'ai toujours su que mes convictions étaient plus proches des idées du PLR», précise-t-elle d'emblée. Le virus de la politique est d'ailleurs venu de sa famille, non de l'école – «c'est la raison pour laquelle les Jeunes PLR vaudois ont été à l'initiative, en 2021 d'une motion portée par notre députée Florence Gross sur cette question».

Mais il n'y a pas que la politique qui anime les journées, bien remplies, de la jeune femme qui a «toujours aimé débattre». C'est d'ailleurs ce goût pour l'argumentation qui l'a menée à entreprendre des études de droit, avec une spécialisation en droit de la santé à Neuchâtel. Une orientation qui explique

son vif intérêt pour les questions liées au monde médical et aux retraites.

Des convictions aux actes

Soucieuse de faire avancer ses idées, Pauline Blanc est aujourd'hui une figure montante des Jeunes libéraux-radicaux suisses, dont elle a pris la vice-présidence latine ce printemps. A son actif, plusieurs initiatives sur des thèmes concrets, comme le pouvoir d'achat: «Je viens de la classe moyenne. Mes parents dirigent une petite entreprise familiale. Je veux défendre ceux qui travaillent, qui se donnent les moyens, mais qui ne parviennent pas à joindre les deux bouts. Ceux qui gagnent trop pour être aidés, mais pas assez pour terminer la fin du mois sereinement».



Pauline Blanc en quelques dates

- 2001: Naissance dans le fief familial à Vers-chez-les-Blanc
- 2020: Secrétaire générale des Jeunes libéraux-radicaux vaudois
- 2021: Vice-présidente des Jeunes libéraux-radicaux vaudois, conseillère communale à Lausanne et membre de la commission des finances
- 2022-2024: Présidente des Jeunes libéraux-radicaux vaudois
- 2024: Avocate-stagiaire
- 2025: Vice-présidente latine des Jeunes libéraux-radicaux suisses

Dans cette perspective, elle s'est engagée sur des sujets comme l'imposition individuelle afin de favoriser l'égalité au sein du couple, et est à l'origine des initiatives sur l'augmentation des déductions fiscales liées aux primes d'assurances maladie, le climat et l'énergie nucléaire avec *Stop au blackout* et, surtout: les retraites. Elle considère cette dernière initiative comme la plus difficile à porter: «Nous avons été la cible d'une campagne de haine sur les réseaux. On nous a reproché notre jeunesse, notre méconnaissance du sujet. Mais il faut agir maintenant pour assurer l'avenir! Sinon, ma génération et les suivantes cotiserons... sans jamais toucher de rente».

Pour elle, la réforme AVS21 a permis de faire avancer le débat, mais reste insuffisante: «Il faut prendre le problème à la racine et adapter l'âge du départ progressivement en fonction de l'espérance de vie en bonne santé, qui croît». Une initiative portée peut-être trop tôt, mais qui reste au cœur de son engagement.



Etre une femme: «ni une contrainte ni un atout»

Tout comme le fait d'être jeune, le fait d'être une femme ne résume en rien le parcours de Pauline Blanc. Elle préfère se définir par ses convictions, affirmant se situer au centre-droit, même si: «Sur les questions de sécurité, je suis plutôt

«Je veux défendre ceux qui travaillent, qui se donnent les moyens mais qui ne parviennent pas à joindre les deux bouts»

à droite du PLR. Sur d'autres, comme la santé, je me situe plus à l'aile gauche du parti». Membre du comité de l'association *Politiciennes*, elle milite pour une plus grande présence des femmes en politique: «Nous

avons un vrai problème de recrutement de jeunes femmes. Je l'ai constaté au sein de Jeunes libéraux-radicaux: quand je suis arrivée en 2020, seuls 15% des membres étaient des femmes, et la progression reste lente».

Pauline Blanc se réjouit en revanche d'un certain rajeunissement: «Au Conseil communal de Lausanne, je n'étais pas la plus jeune élue mais au sein du PLR, oui!». Et de souligner la force du trio féminin et jeune qui l'entoure au PLR Lausanne: la présidente Mathilde Maillard, et les vice-présidentes Axelle Justafré et Anouck Saugy.

Donald Trump franchissant le Grand-Saint-Bernard

Par
Politik-AI

Texte:
Nasrat Latif

Le président américain nous accorde un répit de trois mois après l'annonce soudaine d'une hausse de 31% des taxes sur les produits suisses exportés vers les USA.

Début avril, la Suisse s'est réveillée sonnée. Notre pays figurait parmi les plus lourdement ciblés par l'administration Trump. Un passage en force, à l'image d'un «Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard», tel qu'immortalisé par Jacques-Louis David dans une série de toiles célèbres. Mais ici, c'est moins le panache que la brutalité de la scène qui frappe.

La surprise fut d'autant plus grande que les relations entre nos deux pays reposent sur un



socle commun de pensée libérale hérité des Lumières, considérés comme des «Républiques sœurs». Le conseiller fédéral Ignazio Cassis l'avait d'ailleurs rappelé lors d'un discours à New York en septembre 2024. Et même Ed McMullen, ex-ambassadeur de Donald Trump himself, déclarait encore récemment dans la presse alémanique que la Suisse reste, aux yeux des Etats-Unis, une *Sister Republic*.

Les liens sont en effet nombreux: notre Conseil national et notre Conseil des Etats, par exemple, s'inspirent directement de la Chambre des représentants et du Sénat américains.

Certes, le protectionnisme n'est pas incompatible en soi avec un régime libéral. Mais la méthode employée, brusque et unilatérale, interroge. L'allié historique serait-il devenu un empereur d'humeur imprévisible?

Abonnez-vous à Vaudois!
Recevez chez vous le média d'opinion libérale-radical, 10x par an

- Abonnement 12 mois: **CHF 100.-**
- AVS, apprentis et étudiants: **CHF 55.-**
- Entreprise et soutien: **CHF 150.-**

www.vaudois.media



vaudois.media/abonnement

Impressum: Tirage: 10'000 exemplaires, imprimés en Suisse - Éditeur: Parti libéral-radical vaudois (PLR Vaud) - Rédaction: Nasrat Latif [rédacteur en chef], Caroline Forge [journaliste], Thierry Gana [graphiste], Petar Mitrovic [photographe], Louise Cordier [correctrice] - Abonnement 1 an/10 numéros: CHF 100.- tarif normal, CHF 55.- AVS, apprentis et étudiants, CHF 150.- Entreprise et abonnement de soutien - Adresse: Vaudois! Le média d'opinion libérale-radical, Place de la Riponne 1, 1005 Lausanne, contact@vaudois.media - Création et réalisation: Nokté Média, Place de la Gare 10, 1003 Lausanne - Publicité: Urbanic Sàrl, Avenue de Cour 74, 1007 Lausanne, info@urbanic.ch - Impression: PCL Print Conseil Logistique SA